

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2025

/

Délibération n° 2025D139

Le Conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 15 décembre 2025 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 36

AIZENAY : F. ROY, S. ADELEE, R. URBANEK, F. MORNET, I. GUERINEAU, Ch. GUILLET, Ph. CLAUTOUR

APREMONT : G. CHAMPION

BEAUFOU : D. HERMOUET, J-Ph. BODIN

BELLEVIGNY : J. ROTUREAU, N. DURAND-GAUVRIT, Ph. BRIAUD

FALLERON : G. TENAUD, Y. HERBERT

GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU, E. RICHARD

GRAND'LANDES : P. MORINEAU

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : D. PASQUIER, Ph. GREAUD, Ch. GAS

MACHE : F. RAGER, C. NEAU

PALLUAU : M. BARRETEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : S. ROIRAND, M. ROCHAIS, M. CHARRIER-ENNAERT, F. GUILLET, Ph. SEGUIN, C. GUINAUDEAU

N. KUNG, C. RENARD

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET, Ch. DURAND

SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, B. CAILLAUD

Absents excusés : 10

AIZENAY : C. BARANGER donne pouvoir à I. GUERINEAU, M. TRINEAU donne pouvoir à S. ADELEE

APREMONT : S. BUFFETAUT donne pouvoir à F. ROY

BELLEVIGNY : F. FLEURY, S. PLISSONNEAU

CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU, V. JOLLY

PALLUAU : G. BUTEAU donne pouvoir à M. BARRETEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : J-L. RONDEAU donne pouvoir à S. ROIRAND

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : C. FRAPPIER donne pouvoir à Ch. DURAND

Absents : 3

BELLEVIGNY : M-D. VILMUS

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : C. ROUX

SAINT-PAUL MONT PENIT : Ph. CROCHET

Objet : Bilan du second mandat du conseil de développement 2022-2025.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes s'est dotée d'un conseil de développement en 2019. Cette instance consultative, ancrée sur le territoire et placée aux côtés du conseil communautaire, est un espace de réflexion, de dialogue et d'aide à la décision des élus en faveur du développement de Vie et Boulogne, au-delà de tout intérêt politique ou corporatiste.

Il permet de réunir des personnes d'horizons divers, de croiser les regards et les compétences dans un esprit d'ouverture. Il contribue par ses travaux collectifs à alimenter la réflexion des élus et enrichir les politiques publiques.

Un second mandat de 3 ans, démarré en 2022 avec une trentaine de membres issus des forces vives du territoire, s'achève en 2025.

Le conseil de développement a investi les 3 lettres de missions confiées par les élus :

1. Plan climat air énergie territorial : sensibiliser et mobiliser les acteurs du territoire
2. Renforcer la mobilité durable en milieu rural
3. Bien vieillir sur Vie et Boulogne

Plusieurs membres ont également siégé dans différentes instances ou participé aux projets du territoire.

Conformément au règlement intérieur du conseil de développement, Hervé Gauvrit, président, et d'autres membres du comité d'animation sont invités à présenter au Conseil communautaire le rapport d'activité 2022-2025.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 085-200072882-20251215-2025D139-DE



Par adoption des motifs exposés par le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte du bilan d'activité du conseil de développement.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à ce dossier.
- De charger le Président ou son représentant d'exécuter la présente délibération.

.....

Pour copie conforme au registre

Le seize décembre deux-mille-vingt-cinq,

Le Président,
Guy PLISSONNEAU

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 22/12/2025.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

